# Persée

http://www.persee.fr

# De l'honneur nobiliaire à l'honorabilité bourgeoise

Robert A. Nye

Nye Robert, . De l'honneur nobiliaire à l'honorabilité bourgeoise . In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 105, décembre 1994. Stratégies de reproduction et transmission des pouvoirs. pp. 46-51.

Voir l'article en ligne

### Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et-lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir http://www.sup.adc.education.fr/bib/). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

# Robert A. Nye

# De l'honneur nobiliaire à l'honorabilité bourgeoise

Les origines de la masculinité moderne

I est remarquable que les hommes des tribus kabyles 1 et les aristocrates de l'Ancien Régime<sup>2</sup> constituent leur identité personnelle (masculine) de façon similaire. Il reste cependant à expliquer comment, dans une culture de l'honneur, l'identité masculine se reproduit à travers les générations. Nous savons beaucoup de choses sur les qualités de l'homme d'honneur noble de l'Ancien Régime, mais beaucoup moins sur la façon dont ces qualités étaient transmises. Il faut aussi tenter de comprendre les changements qui se sont produits dans la culture de l'honneur quand des familles nobles et bourgeoises se sont alliées par le mariage, et suivre le destin de l'honneur masculin après les bouleversements de la Révolution. Comme j'espère l'expliquer, brièvement, une culture synthétique de l'honneur masculin est née de l'amalgame d'une nouvelle aristocratie de notables qui mêlait des éléments d'honneur noble et bourgeois et qui s'est épanouie plus tard au xix<sup>e</sup> siècle.

## STRATÉGIES DE REPRODUCTION : NOBLES ET BOURGEOIS

A travers la notion de système de stratégies de reproduction, comme ensemble des stratégies d'héritage, de fécondité et d'éducation destinées « à transmettre à la génération suivante le pouvoir et les privilèges dont elle a elle-même hérité », nous pouvons suivre l'évolution des stratégies d'héritage de la noblesse depuis le xi<sup>e</sup> siècle <sup>3</sup>. Les dictionnaires étymologiques indiquent que l'« honneur », associé à l'origine à la terre, finit par être identifié à la famille qui possédait une richesse foncière et en particulier aux hommes par lesquels s'opérait l'héritage patrilinéaire <sup>4</sup>. Si une famille réussissait de façon inhabi-

1 - La notion de « science de la pratique », bien qu'à l'origine orientée vers l'ethnologie, est utile pour pénétrer l'univers mental des cultures historiques de l'honneur, dans lesquelles les jugements sur la masculinité sont un aspect inévitable de la distinction sociale et politique (P. Bourdieu, Le Sens pratique, Paris, Éd. de Minuit, 1980, p. 117). Être attentif au « sens » de l'honneur, et pas seulement aux règles qui entraînent l'obéissance, est bien fait pour plaire à l'empirisme profondément enraciné des historiens. Comme l'explique Bourdieu le « sens » masculin de l'honneur est l'appréciation tacite que possède un individu des règles culturelles du jeu, dont il a une compréhension « formelle », et qui est littéralement incarné en lui comme « une disposition permanente, manière durable de se tenir, de parler, de marcher et par là de sentir et de penser». Nous pouvons donc supposer que, d'un point de vue pratique, l'individu vit sa masculinité comme un phénomène naturel, un développement qui « tend à produire sa propre confirmation, en suscitant une "vocation" pour les tâches auxquelles on est voué, amor fati qui renforce la croyance dans le système de classement en vigueur, en le faisant apparaître comme fondé dans la réalité et que les rapports sociaux incorporés présentent avec toutes les apparences de la nature - et cela pas seulement aux yeux de ceux que sert le système de classement dominant ».

2 - On retrouve dans la description de l'apologétique noble des xvie et xviie siècles pour la supériorité « naturelle » d'une aristocratie du sang faite par Arlette Jouanna, des points communs avec le processus d'incorporation (naturalisante) expliqué par P. Bourdieu. Selon Arlette Jouanna, la supériorité naturelle des nobles français était pensée comme provenant du fait que les hommes naissent avec une « aptitude inégale pour la vertu ». Ces aptitudes étaient héritées en bloc d'ancêtres qui les avaient mises en pratique pendant assez longtemps dans la suite des générations pour qu'elles soient devenues héréditaires. C'était une véritable théorie des « caractères acquis » avant la lettre, étayée sur les conceptions biologiques de l'époque. Cet ensemble de croyances servait de garant à la prééminence des lignages individuels mais donnait aussi «aux ordres dont ils faisaient partie, une personnalité à la fois biologique, morale et sociale; cela faisait ainsi des nobles des types socionaturels, des sortes d'êtres mythiques « (voir A. Jouanna, Ordre social, Mythes et Hiérarchies dans la France du xvfe siècle, Paris, Hachette, 1977, p. 39-41 et 49).

3 – P. Bourdieu, \*Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction \*, *Annales ESC*, n°s 4-5, juillet-octobre 1972, p. 1105-1127.

4 – C'est ma thèse dans Masculinity and Male Codes of Honor in Modern France, New York, Oxford University Press, 1993, p. 15-18. tuelle dans la mise en œuvre de cette stratégie, en conservant la terre et en mariant ses descendants, elle pouvait accroître son pouvoir *et* son honneur. Les nobles exerçaient également une fonction publique en tant que chefs militaires et dispensateurs de la justice; ces charges, ainsi que leur rôle comme chefs de familles patriarcales, « accentuaient la nature masculine de leur classe sociale <sup>5</sup> ».

La possession d'un château, une mission de commandement, l'habitude des armes étaient les «honneurs» propres à la chevalerie. Les historiens ont noté qu'au Moyen Age les qualités personnelles qui poussaient un homme à faire la démonstration de son courage et de ses prouesses aux armes appelaient une reconnaissance particulière; elles ne se confondaient pas avec le fait d'être noble tout en s'y rapportant. Comme l'a écrit Maurice Keen, «le système de la chevalerie [...] procédait de la même façon pour montrer la distinction de naissance et la distinction dans les prouesses martiales, parce que la relation entre les deux était consciemment comprise 6 ». Mais la discipline personnelle et familiale qui permettait aux familles nobles de perpétuer leur lignage avait pour complément les vertus exigées des chevaliers. Ces influences concouraient à créer une «vocation » pour les hommes de la famille... « non seulement une occupation mais la démonstration d'un caractère qui leur permettait d'occuper la première place 7 ». Ainsi, la logique de la reproduction sociale et celle de la vertu chevaleresque s'associaient pour maintenir à la fois les patrimoines nobiliaires et le monopole continu de la profession militaire dont les nobles affirmaient qu'elle était la seule qui leur convenait.

La nécessité pour un noble de faire la preuve de sa valeur à la guerre, en duel ou dans d'autres faits d'armes s'est prolongée au xvIII<sup>e</sup> siècle, mais la montée régulière d'une société de cour a élargi le répertoire de l'honneur pour y inclure l'\*honnêteté \* du décorum courtois, mode qui s'est répandue rapidement dans les milieux nobles. On exigeait maintenant de l'homme d'honneur qu'il investisse de l'énergie dans le contrôle de soi afin de maîtriser les armes subtiles de la sociabilité qui lui permettraient de dominer ses rivaux et d'atteindre la renommée. Ainsi, au xvIII<sup>e</sup> siècle, la plupart des familles nobles espéraient que leur fils voyagerait à l'étranger pour combattre, mais aussi pour développer les qualités de cour et de civilité qui le feraient aimer des puissants <sup>8</sup>.

A la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, afin d'abaisser les prétentions méritocratiques de la noblesse de robe, des apologistes de la noblesse d'épée cherchèrent à restreindre l'espace historique qui séparait la vertu et le sang en décrivant l'honneur comme inhérent à la généalogie <sup>9</sup>. Pour leur part, les bourgeois qui aspiraient à devenir nobles préféraient ne pas remettre en cause le lien entre l'honneur et le sang mais faisaient étalage des attributs aristocratiques qu'ils possédaient déjà, alliances matrimoniales avantageuses, propriétés et équipages magnifiques et vernis de bonnes manières <sup>10</sup>. Les familles qui avaient acheté des titres de noblesse savaient qu'il faudrait trois générations avant que la preuve de leur « basse » naissance soit totalement effacée, mais les jeunes de la noblesse de robe n'hésitaient pas à porter l'épée, à engager des duels ou à rechercher la gloire dans des exploits militaires. Tant que la porte de l'ascension sociale est restée ouverte, les bourgeois ambitieux n'ont pas cherché à abolir la noblesse ni ses privilèges mais plutôt à s'y intégrer.

Cependant, la culture de l'honneur masculin qui émergea de ce processus d'assimilation n'était pas la simple copie du modèle de l'honneur féodal hérité du passé, mais une synthèse d'éléments nobles et bourgeois. En parvenant au sommet de la société, les riches familles bourgeoises n'abandonnaient pas les valeurs et la conduite qui les y avaient amenées; elles restaient attachées à leur indépendance, à des valeurs intérieures, telles que la discipline morale, le contrôle de la fécondité et la maîtrise de la sexualité, caractéristiques de leur classe; en même temps, elles acceptaient de bon gré les anciennes valeurs de courage personnel, de loyauté, de prouesses au combat et de galanterie en amour qui étaient l'apanage de l'ancienne noblesse.

Malgré leur volonté commune de s'engager dans les alliances matrimoniales et politiques qui serviraient leurs intérêts, nobles et bourgeois ont gardé des identités sociales distinctes. Au xix<sup>e</sup> siècle, les familles nobles pratiquaient l'endogamie de façon bien plus stricte que les familles bourgeoises et, vivant beaucoup plus sur leurs

<sup>5 –</sup> G. Duby, La Société aux xt<sup>e</sup> et xtf<sup>e</sup> siècles dans la région mâconnaise, rééd. Paris, EHESS, 1988.

<sup>6 -</sup> M. Keen, *Chivalry*, New Haven, Connecticut, Yale University Press, 1984, p. 177.

<sup>7 –</sup> J. Casey, *The History of the Family*, Oxford, Basil Blackwell, 1989, p. 2021.

<sup>8 –</sup> Sur ces questions de l'éducation aristocratique, voir D. Stanton, *The Aristocrat as Art. A Study of the Honnête Homme and the Dandy in Seventeenth and Nineteenth Centuries French Literature*, New York, Columbia University Press, 1980; E. Schalk, *From Valor to Pedigree. Ideas of Nobility in France in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, Princeton, Princeton University Press, 1986; et en particulier J. Dewald, *Aristocratic Experience and the Origins of Modern Culture*, Berkeley, University of California Press, 1993, p. 45-68.

<sup>9 -</sup> E. Schalk, op. cit., p. 115-121.

<sup>10 –</sup> C. Lucas, «Nobles, Bourgeois and the Origins of the French Revolution», in D. Johnson, French Society and the Revolution, Cambridge, Cambridge University Press, 1976. Voir aussi G. Chaussinand-Nogaret, La Noblesse française au xvul siècle, Bruxelles, Complexe, 1990.

48

terres qu'en ville, limitant leur vie sociale autant que possible à leurs relations aristocratiques, elles étaient capables de mettre en pratique leurs idéaux et leurs habitudes culturelles 11. Quelle qu'ait été l'insistance avec laquelle la bourgeoisie a voulu rejoindre les rangs de la noblesse, ses qualités la reliaient plus à l'humble fraternité des classes moyennes qu'aux seigneurs titrés. Ces qualités dérivaient du statut légal de la propriété roturière et des stratégies d'héritage exigées pour la défendre et l'agrandir. A travers ces stratégies, les caractéristiques qui ont permis à la propriété bourgeoise de prospérer se sont enracinées dans la mentalité familiale. Une notion spécifiquement bourgeoise de l'honneur familial issue de la répétition de ces stratégies est restée au cœur de la vision du monde bourgeois tout au long de l'Ancien Régime. L'acquisition d'un titre de noblesse n'était, d'une certaine façon, qu'un placage brillant qui, loin de le subsumer, reposait sur l'honneur bourgeois qui l'avait mérité et lui préexistait.

Au cours du xvIIIe siècle, la nécessité, pour les nobles, de « servir le prince » s'est atténuée : les pères de familles nobles n'ont plus eu besoin d'héritiers à la fois valeureux et féconds, capables d'apporter de l'honneur à leur famille et de perpétuer la lignée. Un patriarche noble avait seulement besoin de produire un héritier; le mécanisme légal de la primogéniture se mettrait alors en route pour assurer une succession régulière; les stratégies nobles de reproduction ont eu tendance à restreindre les éléments directement issus d'impératifs culturels parallèles. A part quelques contretemps, l'honneur suivait le sang comme un fleuve descend vers la mer. La situation des roturiers était toute différente. L'honneur devait d'abord être conquis et maintenu devant une armée d'obstacles légaux. Il y avait deux risques majeurs pour les familles non nobles : trop d'héritiers ou pas du tout. Dans le premier cas, des biens longuement accumulés se trouvaient menacés de dispersion; dans le second, le patrimoine était transféré à des branches collatérales. D'où les bornes qui limitent les stratégies de reproduction sociale, telles que la pratique française de la propriété lignagère et le partage égalitaire des biens 12.

Pour une famille bourgeoise française qui souhaitait couronner son enrichissement par l'anoblissement, quatre conditions étaient nécessaires : une stratégie d'investissement qui permettrait d'accumuler les richesses sûrement et sans déroger; une stratégie successorale qui maintiendrait l'essentiel de la richesse comme un tout indivis; des stratégies matrimoniales qui renforceraient son développement et une transmission sans à-coups; et des stratégies de fécondité qui ne fragmenteraient pas le patrimoine et qui n'en arrêteraient pas le développement. Toutes ces stratégies étaient des stratégies familiales en ce

sens qu'elles exigeaient que tous les membres de la famille agissent comme une unité et sacrifient leurs intérêts individuels à la prospérité du groupe <sup>13</sup>. Elles demandaient plusieurs degrés d'abnégation, depuis la discipline de l'épargne et le contrôle des pulsions sexuelles jusqu'aux sacrifices plus sérieux du célibat et de la renonciation au droit d'hériter. Quand les titres de noblesse étaient enfin délivrés, la famille avait déjà atteint une certaine honorabilité par ces pratiques étalées sur plusieurs générations; ainsi la revendication de l'honneur était-elle devenue, avec le temps, inséparable du comportement honorable qui avait permis de l'atteindre.

Pour le patriarche bourgeois, les qualités personnelles qui lui apporteraient un bonheur durable - à lui et à ceux qui dépendaient de lui - devaient devenir une seconde nature; elles concernaient son comportement au travail, sa vie sexuelle et les «atouts» qu'il pouvait tirer de sa fécondité. Ces qualités étaient partie intégrante de son identité d'homme d'honneur, au sein d'une famille honorable. En décrivant les stratégies personnelles pour acquérir l'honneur, P. Bourdieu a bien montré comment elles prennent une forme palpable et biologique manifeste pour tous les acteurs de la culture de l'honneur parce qu'elle s'incarne dans l'homme d'honneur lui-même. Ces traits sont bien connus des spécialistes de la bourgeoisie européenne en histoire moderne. Ils comprennent la capacité et la compétence pour le travail qui maintiendra le patrimoine matériel accumulé par les ancêtres, le contrôle des appétits sexuels qui limite les héritiers potentiels aux héritiers légaux, et une compréhension suffisante des stratégies de mariage, de succession et de fécondité pour faire d'un capital biologique un avantage plutôt qu'une fatalité dans la lutte pour l'existence 14.

<sup>11 –</sup> Voir en particulier M. de Saint-Martin *L'Espace de la noblesse*, Paris, Métaillé, 1993; A. Daumard, «Noblesse et aristocratie en France au xixe siècle », in *Noblesses européennes au xixe siècle*, Rome, coll. de l'École française de Rome, vol. 107, 1988; D. Higgs, *Nobles in xixth Century France, The Practice of Inegalitarianism*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1987.

<sup>12 –</sup> R. Giesey, \*Rules of Inheritance and Strategies of Mobility in Prerevolutionary France \*, *American Historical Review*, vol. 82, t. 2, 1977, p. 271-289.

<sup>13 –</sup> Je parle de ces stratégies dans Masculinity and Male Codes of Honor, op. cit., p. 37-39.

<sup>14 –</sup> Le partage égalitaire était lui-même une façon d'introduire le mérite et la capacité dans la reproduction sociale. Insister sur le fait que tous les héritiers commencent dans une condition de relative égalité permet à chacun de révéler ses talents et de recevoir selon ses mérites. Voir sur ce point A. Daumard, Les Bourgeois et la Bourgeoisie en France depuis 1815, Paris, Aubier, 1987, p. 242-243; E. Todd, La Troisième Planête. Structures familiales et systèmes idéologiques, Paris, Éd. du Seuil, 1983; M. Darrow, Revolution in the House. Family, Class and Inheritance in Southern France. 1775-1825, Princeton, Princeton University Press, 1989, p. 128.

L'accent mis sur la *capacité* des héritiers était la principale différence dans l'*ethos* des familles nobles et bourgeoises; seule la bourgeoisie, pour se reproduire socialement, doit dépasser l'approche quantitative : « Combien d'enfants? », pour mettre l'accent sur la question qualitative : « Comment seront-ils? » Comme Kempf et Aron l'ont soutenu, pour la noblesse la « mythologie de la lignée héréditaire » était une garantie suffisante contre les « mésaventures ou les singularités occasionnelles de caractère des héritiers ». En revanche, la famille bourgeoise » est à la merci de sa filiation qui peut la ruiner ou l'enrichir, la couronner ou la *déshonorer*, être un investissement qui fructifiera... ou une machine infernale qu'il faudra continuellement désamorcer <sup>15</sup> ».

Michel Foucault dit une chose semblable à propos de la différence entre le « sang » bourgeois et noble. Pour l'ancienne aristocratie, le « sang » prenait racine « dans l'antiquité de sa lignée et la valeur de ses alliances », alors que le sang de la bourgeoisie était son « sexe ». Ainsi, à partir du milieu du xvIIIe siècle, la bourgeoisie s'est appliquée à «créer sa propre sexualité et à former un corps (bourgeois) spécifique fondé sur elle, un corps de "classe" avec sa santé, son hygiène, sa descendance et sa race [...] et reflété dans sa progéniture et la santé de son organisme 16 ». Comme la noblesse avant elle, la bourgeoisie avait aussi son honneur, qu'elle enchâssait dans une stratégie de reproduction et qu'elle protégeait jalousement. Cette stratégie exigeait beaucoup du patriarche bourgeois qui ne devait pas seulement décider combien il aurait d'enfants et comment les espacer; elle exigeait ce que Foucault a appelé une « technologie du sexe », un ensemble de pratiques pour promouvoir la longévité, maximiser la vitalité, et assurer des relations sexuelles fécondes qui sont devenues une «organisation politique de la vie 17 ». Ces « manœuvres » circulaient sous la forme de croyances folkloriques sur la santé, mais, au milieu du xix<sup>e</sup> siècle, elles se sont développées en discours entièrement scientifiques, spécialisés dans le sexe et la reproduction, qui ont colonisé l'embryologie, la physiologie, la psychiatrie et l'hygiène publique.

# DOMINATION MASCULINE ET REPRODUCTION SOCIALE

Les limitations légales qui régissaient la transmission du patrimoine dans le code civil assuraient que la naissance d'héritiers en bonne santé et capables surviendrait à l'intérieur d'un système de fécondité *conjugale* et que la sexualité serait régulée de façon à en renforcer l'objectif. Dans ce système de « direction masculine », le code

donnait à l'homme une hégémonie sur l'instrument (sa femme) et les produits (ses enfants) de sa procréation en traitant les deux comme des actifs matériels (des biens) -, faisant ainsi du capital biologique d'un homme et de sa propriété, des aspects de son autoperpétuation 18. Le code protégeait ses investissements de différentes façons. Il faisait de lui l'unique tuteur de ses enfants dans le cas d'un divorce, il punissait plus sévèrement l'adultère féminin que le sien parce que la femme pouvait apporter un enfant «étranger» dans la famille et il interdisait qu'on lui intente des procès pour reconnaissance de paternité qui auraient pu entraîner des revendications sur son patrimoine. L'identité virtuelle du sang du père avec la définition légale de la famille était si importante que l'adoption n'était autorisée que comme mesure ultime et désespérée.

En revanche, un grand pouvoir entraîne une grande responsabilité et ceci, dans un système qui considérait les corps comme des investissements, prit une forme entièrement corporelle. Comme cela s'est passé dans toutes les sciences de la vie au xixe siècle, un ensemble de normes biologiques ont émergé qui classent le sexe et la reproduction selon les valeurs du « normal » et du « pathologique », en fonction de critères physiologiques et comportementaux. Ainsi apparaît clairement, comme le dit Canguilhem, « le caractère normatif de l'état dit normal. Cet état normal ou physiologique, ce n'est plus seulement une disposition décelable et explicable comme un fait, c'est la manifestation d'un attachement à quelque valeur 19 ». La fonction biologique qu'un père était obligé de remplir, sous peine de confiscation de son patrimoine accumulé, était l'acte le plus viril de tous : donner à sa femme une descendance (saine), de préférence mâle. Au cours du xixe siècle, l'ensemble de préceptes biologiques qu'on a inventés pour mettre en pratique la logique de la reproduction sociale bourgeoise, était saturé d'une masculinité normative centrée sur la puissance de l'homme.

On croyait que l'économie sexuelle masculine (et féminine) fonctionnait d'après le modèle quantitatif d'un flux d'énergie, dans lequel dépense « modérée » rimait

<sup>15 –</sup> J.-P. Aron et R. Kempf, *La Bourgeoisie, le Sexe et l'Honneur*, Paris, Complexe, 1984, p. 166-167.

<sup>16 –</sup> M. Foucault, Histoire de la sexualité. La volonté de savoir, Paris, Gallimard, 1976.

<sup>17 -</sup> Ibid.

<sup>18 –</sup> Sur ces thèmes voir A.-J. Arnaud, Essai d'analyse structurale du code civil français. La règle du jeu dans la paix bourgeoise, Paris, R. Pichon et R. Durand-Auzias, 1973, p. 80-81; ainsi que Y. Kniebiehler, Les pères aussi ont une bistoire, Paris, Hachette, 1987.

<sup>19 –</sup> G. Canguilhem, *Le Normal et le Pathologique*, 3<sup>e</sup> éd. Paris, PUF, 1975, p. 25.

50 ROBERT A. NYE

avec santé et fertilité reproductrice <sup>20</sup>. A l'inverse, la dépense excessive (dans la masturbation ou le coït) était fonctionnellement pathologique; elle conduisait directement à une production anormalement basse et, au bout du compte, à l'impuissance et à la stérilité. Dans ce système, la mesure de toute chose était la capacité d'engendrer, et toute forme d'activité sexuelle qui affaiblissait le pouvoir de reproduction ou qui s'en éloignait était classée dans le domaine du pathologique.

En vertu de la maxime selon laquelle « la fonction crée l'organe», les autorités médicales de l'époque croyaient de façon universelle que les fluctuations dans l'économie vitale se reflétaient directement dans des changements du corps. Un homme ayant une économie sexuelle vigoureuse (mais sans gaspillage) avait un teint rubicond, beaucoup de poils et de barbe, une très grande force musculaire et des organes génitaux de belle taille et prompts à réagir. A cause d'un héritage insuffisant (venant d'un ancêtre débauché), ou à cause de leurs propres excès, certains hommes avaient pour destin d'être progressivement démasculinisés ou, dans le discours de l'époque, efféminés. Leurs caractères sexuels secondaires, et les sentiments de courage, de générosité et d'initiative censés leur correspondre directement, se desséchaient purement et simplement. Dans l'enchaînement tragique que retrace le journaliste médical J. J. Virey, un homme qui gère sagement son capital sexuel engendrera des fils vigoureux et virils; s'il épuise graduellement son énergie dans la débauche, il finira, en ordre descendant, par n'engendrer que des filles (saines), puis des garçons fragiles et efféminés, puis des monstres qui sont « déformés et dégradés, la honte même de la nature, des fausses-couches ignobles et abjectes qui n'ont ni mérite ni âme, où tout est confondu ou anéanti» et, finalement, plus rien du tout 21. Dans le système de dynamique physiologique de Virey, une conduite honteuse ou louable se ramène à un état biologique décrit en termes binaires.

Une fois établi le spectre « naturel » des équilibres fonctionnels, il devenait possible de construire un tableau de monstruosités anatomiques correspondant à leurs « excès » et à leurs « déficits ». Ceci a été réalisé entre 1832 et 1837 par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dans son Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux. Dans sa nouvelle science, la « tératologie », Saint-Hilaire énonçait les principes sur lesquels se fondent tous les jugements à propos des « normes » anatomo-physiologiques au cours du xix<sup>e</sup> siècle, y compris ceux prononcés dans les tribunaux à propos d'affaires nées de confusions d'identité sexuelle dans le mariage, la paternité, l'héritage, le service mili-

taire et le crime. En valorisant la modération sexuelle et les normes hétérosexuelles et en évoquant le spectre des stigmates enlaidissants et de l'impuissance ultime, les lois de la monstruosité de Geoffroy Saint-Hilaire exprimaient de façon spectaculaire l'idéal bourgeois du *juste milieu* en vigueur à l'époque. Qu'un homme présente une caractéristique atypique dans son corps ou dans son comportement – l'impuissance, des mœurs efféminées, la morphologie ou des organes génitaux extraordinaires –, c'était le signe que sa place dans le spectre de variation sexuelle descendait vers la partie inférieure de la catégorie masculine, là où les caractéristiques hermaphrodites apparaissaient avec une fréquence de plus en plus grande <sup>22</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des hommes ignoraient sans aucun doute les détails médicaux et techniques qui marquaient le processus de démasculinisation, mais il n'est pas vraisemblable qu'ils n'aient pas eu conscience de son symptôme le plus redouté, l'impuissance. Au début de l'ère moderne, la virilité sexuelle masculine est devenue une façon de penser le pouvoir, à la fois public et domestique. La capacité sexuelle était la caractéristique qui permettait d'accéder à une citoyenneté entière dans l'État moderne, et seul un homme sexuellement puissant pouvait vivre dans et à travers ses héritiers qui recevaient de lui à la fois ses biens et l'empreinte de sa personne 23. Dans la sphère domestique, la virilité sexuelle figurait sûrement dans les calculs de relations de pouvoir entre un homme et le sexe « opposé ». En insistant avec tant de persévérance sur la nature « reproductrice » de la femme, les experts médicaux réussissaient à cantonner la femme à son foyer mais, par là même, ils étaient obligés de rappeler aux hommes qu'ils devaient faire l'amour à leurs épouses de façon généreuse et « galante » et les rendre mères. Il est vraisemblable que, du point de vue de l'homme, des épisodes d'impuissance sexuelle, subis dans l'intimité du lit conjugal, créaient des liens métaphoriques avec le monde public de la citoyenneté et du travail, alors qu'une expérience d'infériorité vécue au-dehors du foyer rappelait que la

<sup>20 -</sup> R. A. Nye, Masculinity and Male Codes of Honor, op. cit., p. 59-71.

<sup>21 -</sup> J. J. Virey, De la femme, Paris, Cochard, 1825, p. 199.

<sup>22 –</sup> I. Geoffroy Saint-Hilaire, Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux, des monstruosités, des variétés et vices de conformation, ou traité de tératologie, Paris, J.-B. Baillière, 1832-1837, vol. 2, p. 42-44, 169-171; vol. 3, p. 573.

<sup>23 –</sup> Sur la relation entre l'impuissance, la masculinité et la loi, voir P. Darmon, *Le Tribunal de l'impuissance. Virilité et défaillances conjugales dans l'ancienne France*, Paris, Éd. du Seuil, 1979; G. David, «La stérilité masculine : le déni du mâle », *Le Genre humain*, 10, 1984, p. 23-38.

domination sexuelle et conjugale exercée à la maison était bien fragile.

Après 1850, dans toute l'Europe occidentale, mais peut-être plus particulièrement en France, il est devenu de plus en plus vraisemblable que les questions de succession ont été pensées comme des problèmes d'héritage biologique. Le Dr Prosper Lucas, auteur d'un abrégé des «lois» de l'hérédité, expliquait que «le fait vital précède toujours le fait social [...]; l'hérédité naturelle est devenue pour nous, en un mot, la raison primordiale et la source réelle de tout héritage institutionnel 24 ». Pour Lucas, la succession dynastique, toutes les formes de souveraineté civile et politique, la possession de toute propriété - matérielle et intellectuelle - « ne sont que les effets, les expressions, les applications ou les conséquences d'une loi, d'une force et d'un fait [...]; et cette loi, qui semble produire, répandre et multiplier toute chose, est la loi de la création, de la propagation et de la vie 25 ».

Le système de Lucas a été finalement remplacé par la grammaire héréditaire du Traité des dégénérescences (1857) de Bénédict Augustin Morel, mis en application dans le travail de plusieurs générations de psychiatres et d'experts médicaux, soucieux de localiser et d'éliminer les éléments biologiques pathogènes dans la vie en France <sup>26</sup>. Comme l'a écrit Jacques Donzelot, à la suite de la publication de l'œuvre de Morel, les textes médicaux « se sont enrichis de conseils impératifs sur les indications et contre-indications concernant la vie conjugale. Pour les médecins il s'agissait de traiter la sexualité comme affaire d'État, en transcendant l'arbitraire des familles, la morale et l'Église 27 ». Dans le schéma de la dégénérescence héréditaire, l'alcoolisme du père pouvait devenir la folie homicide du fils; la «faiblesse génitale» d'un homme pouvait s'exprimer chez son descendant sous forme d'impuissance. A partir du début de la Troisième République jusqu'à Vichy, la prise de position des hommes de médecine en faveur du « planning familial » apparaît comme l'autre volant d'une citoyenneté éclairée 28.

Nous avons commencé cet exposé en étudiant la façon dont les stratégies de reproduction sociale ont favorisé certaines formes de masculinité, mais nous avons conclu en suggérant que le discours médical moderne a inversé cette relation, de telle façon qu'il est devenu possible de croire qu'une certaine forme de masculinité était nécessaire pour que la reproduction (sociale) ait lieu. En 1872, Jacques Bertillon proposa le conseil suivant à un père sur la façon de choisir un gendre. Si ce dernier montrait des traits « douteux de virilité », une voix aiguë ou cassée, une barbe rare, un physique efféminé ou ambigu, le futur beau-père devait

l'emmener voir un médecin. Si l'examen révélait une absence de testicules ou un seul, «ratatiné et mou», alors, insistait Bertillon, «ce soi-disant homme, qui désire une femme, peut être capable d'érection ou de lascivité, mais pas d'une véritable virilité ni d'étreintes fécondes. C'est quelqu'un qui, s'il possède une once de bon sens et de délicatesse, vertus bien rares chez ces êtres ambigus, continuera à ignorer l'état conjugal <sup>29</sup> ».

Traduit de l'anglais par Jean Guiloineau

<sup>24 –</sup> P. Lucas, *Traité de l'hérédité naturelle*, 1847-1850, 2 vol., cité par J. Borie, *Mythologies de l'hérédité au xixe siècle*, Paris, Galilée, 1981, p. 13.

<sup>25 -</sup> Cité in ibid., p. 70.

<sup>26 –</sup> Sur ces thèmes, voir R. Castel, L'Ordre psychiatrique: l'âge d'or de l'aliénisme, Paris, Éd. de Minuit, 1976; R. A. Nye, Crime, Madness and Politics in Modern France. The Medical Concept of National Decline, Princeton, Princeton University Press, 1984; D. Pick, Faces of Degeneration. A European Disorder, 1848-1918, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

<sup>27 –</sup> J. Donzelot, *La Police des familles*, Paris, Éd. de Minuit, 1977, p. 173.

<sup>28 –</sup> Voir en général W. Schneider, *Quality and Quantity. The Quest for Biological Regeneration in xxth century France*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

<sup>29 –</sup> J. Bertillon, «Mariage», in *Dictionnaire des sciences médicales*, 1872, p. 67.